

ACTION

Lettre aux actionnaires
d'Air France-KLM
Mai 2018

air

SPÉCIALE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Participer à l'Assemblée générale

L'Assemblée générale qui se réunit chaque année constitue un moment fort dans la vie du Groupe. C'est une occasion privilégiée de vous présenter les résultats et l'évolution de notre activité.

Tout actionnaire qui le souhaite peut assister à l'assemblée et voter personnellement, se faire représenter, voter par internet ou par correspondance, ou encore donner pouvoir au Président.

Chacun dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, toutefois, un droit de vote double est attribué à toutes les actions inscrites au nominatif depuis au moins 2 ans.

[Lire la suite page 2](#)



Conditions préalables de participation à l'Assemblée générale

Pour participer à l'Assemblée générale, **vous devez préalablement justifier de votre qualité d'actionnaire, par l'enregistrement comptable de vos titres à votre nom au 2^e jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure (heure de Paris), soit le vendredi 11 mai 2018 à zéro heure (heure de Paris) :**

- dans les comptes de **titres nominatifs** tenus par la Société Générale ;
- dans les comptes de **titres au porteur** tenus par votre intermédiaire financier assurant la gestion de votre compte titres (banque, société de bourse, courtier en ligne...).

Pour les actionnaires au porteur, ce sont en effet les intermédiaires habilités qui justifient directement la qualité d'actionnaire de leur client auprès du centralisateur de l'Assemblée en délivrant une attestation de participation annexée au formulaire unique servant à la fois de vote par correspondance, de vote par procuration, ou qui permet de demander une carte d'admission établie par l'intermédiaire au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté.

Comment utiliser Internet pour participer à l'Assemblée générale

Les actionnaires peuvent faire une demande de carte d'admission, voter à distance, désigner ou révoquer un mandataire :

Pour les actionnaires détenant leurs titres au nominatif, en se connectant à partir du 20 avril 2018 à 11h00 jusqu'au 14 mai 2018 à 15h00 - heure de Paris.

- ▶ **sur le site www.sharinbox.societegenerale.com**

Pour les actionnaires détenant des titres au porteur dont l'intermédiaire financier a adhéré à la plateforme VOTACCESS

- ▶ **en se connectant à partir du 20 avril 2018 à 11h00 jusqu'au 14 mai 2018 à 15h00 sur VOTACCESS**

Comment poser une question à l'Assemblée générale ?

L'Assemblée générale constitue un moment privilégié au cours duquel vous aurez la possibilité de poser une question au Président lors de la séance de questions-réponses précédant le vote des résolutions.

Vous pouvez également formuler une question écrite. Ces questions écrites doivent être adressées par lettre recommandée avec avis de réception à Air France-KLM – AFKL.SG.GL.BS – Tremblay-en-France – 95737 Roissy-Charles-de-Gaulle Cedex, au plus tard quatre jours ouvrés avant l'Assemblée générale, soit le 7 mai 2018, accompagnées d'une attestation d'inscription en compte soit au nominatif soit au porteur.

Une réponse commune pourra être apportée à ces questions dès lors qu'elles présenteront le même contenu. Il est précisé que les réponses aux questions écrites pourront être publiées sur le site de la société **www.airfranceklm.com** dans une rubrique consacrée aux réponses aux questions écrites des actionnaires et seront alors réputées avoir été données.

Comment se procurer les documents relatifs à l'Assemblée ?

Pour consulter le document de référence (contenant notamment les comptes sociaux et consolidés et le rapport de gestion du Conseil d'administration), il vous suffit de :

- vous rendre sur le site Internet **www.airfranceklm.com** sur lequel vous pourrez également accéder aux autres publications du Groupe ainsi qu'à tous les documents et informations prévus à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce ; ou
- compléter le formulaire de demande d'envoi de documents figurant en dernière page de la brochure de convocation également disponible sur le site internet, et le retourner à la Société Générale – Service Assemblées – CS 30812 – 44308 NANTES Cedex 3.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service actionnaires à l'adresse suivante : **mail.actionnaires@airfranceklm.com**

Espace Grande Arche – Parvis de La Défense




Pour plus d'information : **<http://www.airfranceklm.com/fr/finance/actionnaires/assemblee-generale>**


Assemblée générale du 15 mai 2018

L'Assemblée générale aura lieu le 15 mai à 14h30 à l'Espace Grande Arche de la Défense.
Il vous suffit de détenir au moins une action, au plus tard le 11 mai 2018 à 00:00 (heure de Paris).


Si vous souhaitez assister à l'Assemblée générale :

• Vous êtes actionnaires au nominatif (pur/administré en France) :

 La Société Générale, mandataire d'Air France-KLM, vous envoie l'avis de convocation qui contient toutes les informations pour participer ou vous faire représenter à l'Assemblée.


 Pour participer, imprimez votre carte d'admission sur le site Sharinbox (www.sharinbox.societegenerale.com) avec vos identifiants habituels entre le 20 avril 2018 à 11:00 et le 14 mai 2018 à 15:00.

ou


 Cocher la case A du formulaire de vote qui vous a été adressé par courrier et le retourner à l'aide de l'enveloppe T, à la Société Générale.

Si vous avez oublié de faire la demande de carte d'admission, vous pourrez participer à l'Assemblée sur présentation d'une pièce justifiant votre identité.


• Vous possédez des titres au porteur :

 Pour participer, imprimez votre carte d'admission depuis le portail internet de votre établissement bancaire en cliquant sur l'icone "VOTACCESS" avec vos identifiants habituels entre le 20 avril 2018 à 11:00 et le 14 mai 2017 à 15:00.

ou


 Demander une carte d'admission à votre intermédiaire financier.

ou


 Vous recevrez votre carte d'admission par courrier. Si vous n'avez pas reçu votre carte d'admission 2 jours avant l'Assemblée, demandez une attestation de participation à votre intermédiaire financier.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'Assemblée générale :

• Vous êtes actionnaires au nominatif (pur/administré en France) ou vous possédez des titres au porteur :

 Vous pouvez voter par Internet avec vos identifiants habituels entre le 20 avril 2018 à 11:00 et le 14 mai 2018 à 15:00.

ou

 Vous pouvez donner pouvoir par courrier.

Les formulaires de vote par correspondance peuvent être obtenus :

Sur www.airfranceklm.com ou auprès de la Société Générale en France - Service Assemblées - CS30812 - 44308 NANTES Cedex 3.

Date limite de réception du formulaire de vote par correspondance par la Société Générale : 11 mai 2018

Pour tout complément d'information : Air France-KLM "Relations actionnaires"

0 825 315 315

Service 0,15 €/min
+ prix appel

ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 (hors jours fériés), ou mail.actionnaires@airfranceklm.com

MES RENDEZ-VOUS

Assemblée générale
Mardi 15 mai 2018

Prochaines publications
Vendredi 4 mai 2018
Résultats 1^{er} trimestre 2018

Mercredi 1^{er} août 2018
Résultats 1^{er} semestre 2018

Mercredi 31 octobre 2018
Résultats 3^e trimestre 2018

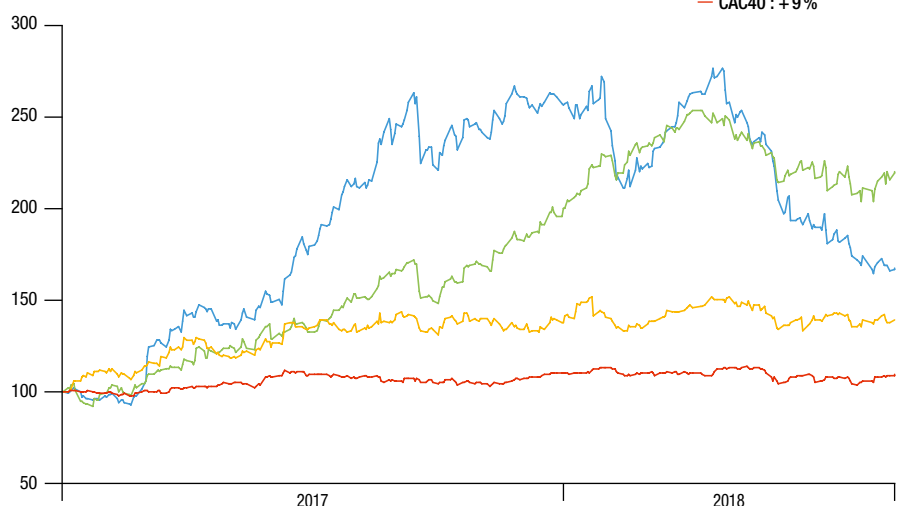
Prochaines réunions en Province
Lundi 12 novembre 2018
Bordeaux

Judi 6 décembre 2018
Strasbourg

Mon action

Prix de l'action Air France-KLM

Base 100 au 1^{er} janvier 2017



Repères

Éligible au SRD et peut-être détenue au sein d'un PEA

PRÉSENCE DANS LES PRINCIPAUX INDICES

Nationaux : CAC Next 20
CAC Lage 60
SBF 120

Indice Euronext FAS IAS des valeurs ayant un actionariat salarié significatif

Service titres :

Société Générale

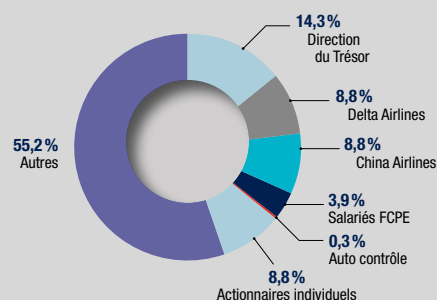
SBO/CSS/BOC
32 rue du Champ de Tir
CS 30812
44308 Nantes Cedex 3

PLACE DE COTATION

Euronext Paris et Amsterdam

Code ISIN action FR0000031122
Code Reuters AIRF.PA
Code Bloomberg AFFP
OTC Market AFLYY

ACTIONNARIAT AU 31/12/2017



Contacts

Site web : www.airfranceklm.com

Par courrier :
Air France-KLM
Relations actionnaires
FI.IR
95735 Roissy Ch. de Gaulle Cedex

Par e-mail :
mail.actionnaires@airfranceklm.com